

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 02 FEVRIER 2006**

**Délibération
n° 2006.02.007**

**Bâtiments
industriels 73 rue
de L'Epineuil :
travaux
d'allotissement et
de mise en sécurité
- Lot n° 3
"Métallerie -
Serrurerie" :
avenant n° 1**

LE DEUX FEVRIER DEUX MILLE SIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **27 janvier 2006**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, , Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, , Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Jean-Michel LAMOUREUX, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER,

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, François ELIE à Gérard MARQUET, Martine FAURY à Annie FOUGERE, Patrick RIFFAUD à Jean-Yves DE PRAT.

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / TOURISME

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

BATIMENTS INDUSTRIELS 73 RUE DE L'EPINEUIL : TRAVAUX D'ALLOTISSEMENT ET DE MISE EN SECURITE - LOT N° 3 "METALLERIE - SERRURERIE" : AVENANT N° 1

Par délibération n° 27 B du 07 juillet 2005, le bureau communautaire a approuvé le choix de la commission d'appel d'offres du 30 juin 2005 pour le marché après appel d'offres relatif aux travaux d'allotissement et de mise en sécurité des bâtiments industriels 73 rue de l'Epineuil à SAINT-YRIEIX – 6 lots.

Le lot n° 3 a été attribué à la société A METAL, 28 rue Ravaz – 16130 SEGONZAC, pour un montant de 12 636,20 € HT.

Considérant que suite à un oubli du maître d'œuvre dans le dossier de consultation, il est nécessaire de réaliser un escalier pour permettre l'accès à la cour située en contrebas de la sortie de secours créée au niveau du rez-de-chaussée de la zone bureaux,

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 09 janvier 2006,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 17 janvier 2006,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n° 1 au lot n° 3 « métallerie - serrurerie » confié à la société A METAL, 28 rue Ravaz – 16130 SEGONZAC, pour les travaux d'allotissement et de mise en sécurité des bâtiments industriels 73 rue de l'Epineuil à SAINT-YRIEIX, ayant pour objet des travaux supplémentaires d'un montant total en plus-value de 3 698,00 € HT détaillé ci-après :

Réalisation et mise en œuvre d'un escalier avec garde-corps3 698,00 € HT

Le montant du marché passe de 12 636,20 € HT à 16 334,20 € HT, soit une augmentation de 29,27 %.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget annexe développement économique – article 2313.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

09 février 2006

Affiché le :

10 février 2006